

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Projet de PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU BEAUNOIS et

### Abrogation des cartes communales des communes de Batilly-en-Gâtinais, Boiscommun, Chambon-la-forêt, Courcelles-le-Roi, Egry, Gaubertin, Lorcy, Montbarrois, Montliard, Nancray-sur-Rimarde et Nibelle

Par arrêté n° SG 2023-01 en date du 16 janvier 2023, Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Beaunois et sur l'abrogation des 11 cartes communales.

La commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif d'Orléans, est composée de Monsieur Jean-Baptiste GAILLIEGUE, ancien cadre administratif en collectivité locale spécialisé en urbanisme, Président et de Messieurs Bernard DUCATEAU, officier général de l'armée de l'air en retraite, et Jean-Louis HAYN, retraité du secteur bancaire – expert foncier et agricole, membres titulaires.

**L'enquête publique se déroulera du 22 février 2023 (8h30) au 28 mars 2023 (17h).**

Les dossiers sont consultables :

**> Le dossier numérique :**

- Depuis le site internet : <https://www.pithiveraisgatinais.fr/grands-projets/amenagement-du-territoire/urbanisme-beaunois/> rubrique « Enquêtes Publiques »
- Sur le poste informatique de consultation en accès libre pour le public, localisé au siège de l'enquête publique à la Mairie de Beaune-la-Rolande (Place de l'Hôtel de Ville à Beaune la Rolande).

**> Le dossier sous format papier**, dans les mairies des communes organisant les permanences de la commission d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, sauf fermetures exceptionnelles.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations pendant la durée de l'enquête :

- Sur les registres d'enquête disponibles dans les lieux de tenue des permanences.
- Par courrier par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique du PLUi du Beaunois, Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, 3, bis rue des Déportés, 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE

Sur le registre numérique disponible à l'adresse suivante : <https://www.democratieactive.fr/enquetepubliquepluidubeaunois/>

- Par mail à l'adresse suivante : [enquetepubliquepluidubeaunois@democratie-active.fr](mailto:enquetepubliquepluidubeaunois@democratie-active.fr)
- Lors des permanences de la commission d'enquête mentionnées ci-après :

COMMUNE	Adresse des lieux d'enquête	Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête	
		Dates	Horaires
AUXY	Mairie 12, rue Principale 45340 AUXY	24/02/2023	13h30-16h30
		08/03/2023	13h30-16h30
		15/03/2023	13h30-16h30
		20/03/2023	13h30-16h30
BEAUNE-LA-ROLANDE	Mairie Place de l'Hôtel de Ville 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE	22/02/2023	8h30-11h30
		02/03/2023	13h30-16h30
		13/03/2023	8h30-11h30
		22/03/2023	8h30-11h30
		28/03/2023	14h00-17h00
NIBELLE	Mairie 50, rue Saint Sauveur 45340 NIBELLE	28/02/2023	8h00-11h00
		11/03/2023	9h00-12h00
		17/03/2023	8h00-11h00
		21/03/2023	8h00-11h00

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport et des conclusions par la commission d'enquête :

- Au siège de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.
- Dans chaque commune du Beaunois.
- A la Préfecture du Loiret.

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais publiera le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pendant un délai d'un an à compter de leur remise sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.pithiveraisgatinais.fr/grands-projets/amenagement-du-territoire/urbanisme-beaunois/> rubrique « Enquêtes Publiques ».